

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 5 juin 2018

Séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire le 5 juin 2018 à 19 h 00, sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Tania Janowski, M. Adrien Blouin et M. Sylvain Bergeron.

Mme Fannie Lecours est absente.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2018-206

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2018-207

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER}, 15 ET 23 MAI 2018

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

D'adopter les procès-verbaux du 1^{er}, 15 et 23 mai 2018

Adoptée

2018-208

VOIRIE –AGRANDISSEMENT DU GARAGE – MANDAT POUR LA FIRME D'ARCHITECTE ET LA FIRME D'INGÉNIEUR

Attendu que l'estimation budgétaire de la firme d'architecte Moreau et de la firme d'ingénieur Nixo Experts-Conseils est très élevée et qu'elle dépasse le montant de la subvention;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Tania Janowski**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine suspende temporaire le mandat de l'architecte Moreau et par le fait même celui de l'ingénieur Nixo Experts-Conseils pour la procédure d'agrandissement du garage afin de réévaluer l'ensemble du projet.

Adoptée

2018-209

VOIRIE –AGRANDISSEMENT DU GARAGE –MANDAT AU
LABORATOIRE ENGLOBE

Attendu que l'estimation budgétaire de la firme d'architecte Moreau et de la firme d'ingénieur Nixo Experts-Conseils est très élevée et qu'elle dépasse le montant de la subvention;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Que le mandat d'Englobe soit suspendu temporairement pour l'agrandissement du garage et que si nous ne parvenons pas à suspendre le tout, demander au laboratoire de changer l'emplacement des analyses de sols.

Adoptée

2018-210

BÂTIMENT EN STRUCTURE D'ACIER – DEMANDE DE
SOUSSIONS

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

De demander des soumissions complètes pour la réalisation d'un nouveau bâtiment en structure d'acier auprès de fournisseurs connus.

Adoptée

2018-211

SCHÉMA DE COUVERTURE EN INCENDIE – BORNE SÈCHE –
LOT 4 826 682

Attendu que M. Ghislain Lambert, chef pompier de Notre-Dame-des-Bois, ainsi que M. Serge Delongchamp, conseiller responsable en Incendie, ont rencontré M. Sylvain Roy concernant le projet d'implantation d'une borne d'eau incendie dans un de ses deux lacs sur sa propriété du chemin Franceville :

Il est proposé par **M. Adrien Blouin**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal de Val-Racine lui envoie une proposition d'entente.

Adoptée

2018-212

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF (VE) - RECHERCHE DE
CANDIDATURES

Attendu que la seule candidature intéressante s'est désistée pour l'entrevue;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Tania Janowski**
Et résolu unanimement,

Que le conseil municipal demande de continuer à publier des annonces d'offres d'emploi dans l'Écho de Frontenac.

Que nous engageons Mme Brenda Grenier à raison d'une journée par semaine et ce, au besoin et/ou selon sa disponibilité jusqu'à ce que nous trouvons le bon candidat.

Adoptée

2018-213

PROGRAMME DE COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES
DES TERRES PUBLIQUES

Attendu que la municipalité de Val-Racine a adopté le 28 août 2017 la résolution 2017-299 demandant à M. Martin Coiteux, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de changer les bases de calcul dans le cadre du Programme de compensation tenant lieu de taxes sur les terres publiques;

Attendu que ces bases de calcul n'ont pas été mises à jour ni indexées depuis 2006;

Attendu que 15 des 20 municipalités de la MRC du Granit ont appuyé, entre octobre et décembre 2017, lors de réunions régulières de leurs conseils municipaux, la résolution 2017-299 de Val-Racine;

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**

Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**

Et résolu unanimement

De demander au conseil des maires de la MRC du Granit à leur prochaine réunion d'appuyer une résolution qui sera présentée à la Fédération québécoise des municipalités pour que celle-ci, à l'occasion de son congrès de septembre 2018, exige du gouvernement une mise à jour des données servant au calcul du Programme de compensation tenant lieu de taxes sur les terres publiques et que cette mise à jour fasse partie des négociations du prochain Pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités.

Adoptée

2018-214

LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS
IMMOBILIÈRES

Attendu que depuis 1994, la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (art.17.1) exonère « du paiement des droits de mutation sur les transactions immobilières lorsque le cessionnaire déclare que l'immeuble fera partie, dans l'année qui suit l'inscription du transfert, d'une exploitation agricole enregistrée à son nom conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (chapitre M-14) »;

Attendu que les droits de mutation sur les transactions immobilières sont normalement perçus par les municipalités;

Attendu qu'en vertu de l'article de loi cité plus haut, le gouvernement du Québec prive les municipalités de revenus importants depuis 1994;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**

Appuyé par **M. Adrien Blouin**

Et résolu unanimement

De demander au conseil des maires de la MRC du Granit à leur prochaine réunion d'appuyer une résolution qui sera présentée à la Fédération québécoise des municipalités pour que celle-ci, à l'occasion de son congrès de septembre 2018, exige du gouvernement qu'il rembourse aux municipalités les sommes dont elles sont actuellement privées en raison de l'application de l'article 17.1 de la loi ci-haut mentionnée.

Adoptée

2018-215 CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance datée du 1^{er} mai 2018.

MAMOT

- ❖ Approbation du règlement 279 (emprunt pour le camion)

2018-216 LISTE DES COMPTES DU 5 JUIN 2018

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Tania Janowski**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes se totalisant à 59 219,88 \$ en référence aux chèques no 201800181 à 201800233, d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 5 juin 2018.

Adoptée

2018-217 PÉRIODE D'INFORMATION

2018-218 PLAN DES MESURES D'URGENCE – ORGANIGRAMME ET BOTTIN DES RESSOURCES

Attendu que la MRC du Granit a fait des démarches pour obtenir une subvention afin de pouvoir réaliser une mise à jour et l'uniformisation des plans de mesures d'urgence de toutes les municipalités de la MRC du Granit;

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine est en faveur d'aller de l'avant avec l'offre de services de la firme StraTJ si la participation financière de la Croix-Rouge permet d'avoir des coûts moindres pour l'uniformisation des plans de mesures d'urgence de la MRC du Granit.

Adoptée

2018-219 SCHÉMA DE COUVERTURE EN INCENDIE - DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION ET DE MISE À L'ESSAI ANNUELLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Attendu que suite d'inspection et de mise à l'essai annuelle du réseau avertisseur d'incendie du centre communautaire, nous avons reçu un rapport nous indiquant les manquements à notre réseau;

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

Que le mandat soit donné à M. Serge Garant électrique (Luminex2013) inc pour faire les réparations et les ajouts au système d'alarme incendie du centre communautaire au coût évalué à 1 544,79 \$ plus les taxes.

Adoptée

2018-220

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE.-APPEL D’OFFRES No
R/RÉF. : 116402.001

Ce sujet est reporté à l’ajournement du 11 juin 2018.

2018-221

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE.-OCTROI DE CONTRAT
POUR LES TRAVAUX

Ce sujet est reporté à l’ajournement du 11 juin 2018.

2018-222

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE.-OCTROI DE CONTRAT
POUR LES ANALYSES

Ce sujet est reporté à l’ajournement du 11 juin 2018.

2018-223

VOIRIE – TECQ – TRAVAUX DE RECHARGEMENT DE LA
CHAUSSÉE – CHEMIN DE LA COLONIE.- CONTRAT DE SERVICE
PROFESSIONNEL N/RÉF. : 116402.001

Ce sujet est reporté à l’ajournement du 11 juin 2018.

2018-224

VOIRIE – PIIRL – ROUTE CHESHAM -

Nouvelles modalités reçues, la directrice générale doit prendre connaissance de ce document. Et nous sommes toujours en attente de la lettre du Ministre pour connaître la suite de la procédure à suivre.

2018-225

VENTE DE MÉTAUX

Attendu que la boîte de fer au garage est pleine;

Attendu que Sanitaire Lac-Mégantic achète le fer à 0,09 \$/lbs;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

De vendre le fer à Sanitaire Lac-Mégantic.

Adoptée

2018-226

DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE DU 202, CH. FORÊT-ENCHANTÉE
INCLUANT DEUX (2) LOTS SUR LE CHEMIN BOIS-DORMANT

Attendu que le propriétaire nous a fait part de la problématique de sable d'entretien des chemins qui s'est écoulé sur ses propriétés pendant l'hiver et qu'il faudrait des fossés dans ces deux secteurs;

Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

Que la municipalité va retourner évaluer le tout afin de planifier des travaux de creusage de fossé dans les deux secteurs ciblés dans sa prochaine planification de travaux de voirie.

Adoptée

2018-227

MICROPHONE DU CB DE LA NIVELEUSE ET AMPLIFICATEUR
CELLULAIRE AU GARAGE

Il est proposé par **Mme Tania Janowski**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

D'acheter un microphone de CB pour la niveleuse au coût de 22,18 \$ ainsi qu'un amplificateur cellulaire pour le garage au coût de 169,99 \$ plus les taxes.

Adoptée

2018-228

CHEMIN FRANCEVILLE – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE
DOMMAGE - MME DAPHNÉE BOLDUC

Attendu que le conseil municipal a évalué la demande de Mme Daphnée Bolduc;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De répondre négativement à la demande de remboursement des frais de réparation de son automobile puisque le chemin de Franceville était en période de dégel au moment de l'incident.

Adoptée

2018-229

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER
2017

Le maire dépose le rapport du maire concernant le Rapport financier 2017 et une copie de celui-ci sera transmise par publipostage à toutes les adresses civiques de la municipalité.

- 2018-230 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2018 - INSCRIPTION
- Ce sujet est reporté à l'ajournement du 11 juin 2018.
- 2018-231 LOI 122 - CONFIRMER À LA MRC SI NOUS VOULONS TAXER PAR SOUS-CATÉGORIES LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS
- Attendu que la Loi 122 permet aux municipalités de taxer à des taux différents en établissant des sous-catégories pour les immeubles non résidentiels;
- Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,
- Que la Municipalité de Val-Racine ne se prévaut pas de ce droit pour le rôle d'évaluation 2018-2019-2020.
- Adoptée
- 2018-232 RÈGLEMENT NO 281 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 214
- Ce sujet est reporté à l'ajournement du 11 juin 2018.
- 2018-233 AUTORISATION DE DESTRUCTION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES SELON LA LISTE DE HB ARCHIVISTES
- Il est proposé par **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,
- D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à détruire les archives selon la liste préparée par HB archivistes en date du 2018-05-03.
- Adoptée
- 2018-234 ENGAGEMENT DE LA COMPAGNIE SHRED-IT POUR DÉTRUIRE LES BOÎTES D'ARCHIVES
- Il est résolu unanimement,
- D'attendre en 2019 pour engager cette compagnie afin d'avoir plus de boîte à détruire puisque le tarif minimum est de 186 \$ pour 20 boîtes plus taxes.
- Adoptée
- 2018-235 RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS
- La directrice générale dépose le rapport des permis émis jusqu'en date du 30 mai 2018.
- 2018-236 975, CHEMIN PIOPOLIS – DÉLAI DÉPASSÉ POUR LA RÉALISATION DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE
- Il est proposé par **Mme Tania Janowski**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**

Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine demande à l'inspecteur en bâtiment de procéder à l'émission d'un constat d'infraction pour le non-respect des délais au règlement de zonage afin de réaliser les travaux de revêtement extérieur.

Adoptée

2018-237

COMPOST DISPONIBLE À L'ÉCOCENTRE DE LAC-MÉGANTIC

Attendu que le compost est prêt à l'Écocentre de Lac-Mégantic;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

D'engager Les Entreprises Claude Rhéaume inc pour transporter deux voyages de compost.

Adoptée

2018-238

ATELIER DE TRAVAIL

Un atelier de travail aura lieu après l'ajournement de la réunion et ce le 19 juin prochain.

2018-239

BONS COUPS

Monsieur le maire mentionne que M. Roger Pépin félicite toute l'équipe de déneigement pour l'entretien du chemin de la Montagne.

Par la même occasion M. Pépin a demandé au maire si la municipalité était prête à prendre l'entretien du chemin de la Montagne aussi pendant l'été. M. Brosseau lui a demandé d'adresser sa demande à la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois.

2018-240

PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-241

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Mme Angèle Rivest propose l'ajournement de la séance à mardi le 19 juin, il est 22 h 38.

Pierre Brosseau
Maire

Chantal Grégoire
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2018-211, 2018-212, 2018-216, 2018-218, 2018-219, 2018-226, 2018-229, 2018-236 et 2018-237.
